



PERMIS B

PARCOURS DE FORMATION Collectif & progressif des élèves

1

DES COURS THÉORIQUES COLLECTIFS

Lors des cours théoriques, plusieurs thèmes du code de la route seront abordés. Les cours sont dispensés **en présentiel et animés par un enseignant diplômé** (titulaire d'une autorisation d'enseigner) et seront collectifs, sauf exception.

Les 10 thèmes officiels abordés pour les permis B/Conduite accompagnée et Conduite supervisée sont les suivants :

1. Dispositions légales en matière de sécurité routière
2. Le conducteur
3. La route
4. Les autres usagers de la route
5. Réglementation générale et divers
6. Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
7. Éléments mécaniques liés à la sécurité
8. Équipements de sécurité des véhicules
9. Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement
10. Gestes de premiers secours

Dans ce cadre, des sujets de sécurité routière tels que alcool et stupéfiants, vitesse, défaut de port de la ceinture de sécurité, distracteurs, etc. ... seront abordés.

BUREAUX	HORAIRES des cours théoriques (code en salle)
ENVERMEU :	Lundi : 18h00-19h30 Mercredi : 18h00-19h30 Vendredi : 18h00-19h30
SAINT MARTIN EN CAMPAGNE :	Mardi : 18h00-19h30 Mercredi : 16h30-17h30 Vendredi : 18h00-19h30

2 UN APPRENTISSAGE PROGRESSIF DE LA CONDUITE

Toute leçon de conduite commence par une évaluation statique. Celle-ci permet de connaître où se situe notre candidat dans le REMC.

Nous continuons par une évaluation dynamique. Le choix du ou des lieux de cette partie dynamique permet au candidat de nous montrer ses savoir-faire et ses connaissances, tout en étant suffisamment à l'aise.

Ensuite, nous dressons un bilan et déterminons l'objectif à travailler. Nous prenons soin de lui donner deux ou trois objectifs possibles et nous en choisirons un après avoir classé ces trois objectifs dans un ordre logique de progression.

Le cours passé, et pour donner suite à l'opérationnalisation* de l'objectif traité, nous dressons un bilan et précisons les prochains objectifs.

Une attention particulière

Chaque élève est différent. Nous devons parler le même langage et utiliser toutes les qualités du candidat pour le faire progresser sans pour autant le perdre dans des explications ou avec un niveau de travail inapproprié.

De même que pour le choix de nos explications et de nos exercices, les lieux dans lesquels nous allons évoluer doivent faire preuve de bon sens.

Exemples :

- choix des horaires en fonction de la compétence ;
- choix du lieu de travail en fonction de l'objectif ;
- prise des commandes en fonction des situations ;
- En arrivant en période hivernale, choix d'un créneau horaire permettant au candidat de conduire à la tombée de la nuit et ensuite en pleine nuit.

Pour un même exercice, établir une progression de difficulté : démarrage, plat, descente, côte, côte avec frein à main, côte sans frein à main...

Une évaluation de départ s'effectue de jour. Le candidat n'ayant pas acquis tous les savoir-faire et les connaissances pour conduire un véhicule, ne doit pas être mis dans la difficulté dès le début.

**processus de transformation de concepts abstraits en observations mesurables.*



Document téléchargeable & imprimable
sur <https://www.auto-ecole-scool-auto.com/>